

Pour en finir avec Chirac et son gouvernement, front unique pour le double « Non » :

NON AU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN ! NON À CHIRAC ET À SON RÉFÉRENDUM !

Le 14 juillet 2004, Chirac annonçait sa décision : faire ratifier le traité constitutionnel de l'Union européenne par référendum. Personne ne l'y obligeait. Il pouvait faire ratifier ce traité par un vote des députés et sénateurs UMP-UDF majoritaires au Parlement. Si Chirac a choisi la procédure référendaire, c'est pour les besoins de sa propre politique.

UN RÉFÉRENDUM PLÉBISCITE POUR POURSUIVRE UNE OPÉRATION RÉACTIONNAIRE.

En mars 2004 - aux élections cantonales et régionales -, puis en juin 2004 lors des élections européennes, les candidats de Chirac ont subi une lourde défaite. La « majorité » UMP-UDF se retrouvait très largement minoritaire, perdant la quasi-totalité des régions. Par ce vote, les travailleurs signifiaient leur volonté : Dehors Chirac et son gouvernement !

Mais le PS et le PCF ont refusé d'exiger le départ immédiat de Chirac, refusé de constituer leur propre gouvernement, un gouvernement des seuls PS et PCF, sans Chirac ni représentant de parti bourgeois. Ils ont au contraire déclaré que Chirac était légitime jusqu'en 2007. Chirac a donc pu reprendre son offensive contre les travailleurs et la jeunesse.

Les défaites électorales de mars et juin 2004 n'étaient pas pour autant effacées. Et un nombre croissant de travailleurs posaient ouvertement la question : jusqu'à quand allait-on devoir subir la politique de ce gouvernement et de cette minorité ? Pour Chirac, le risque était que surgisse une puissante mobilisation spontanée menaçant sa politique et son gouvernement. Pour surmonter ce handicap et obtenir une nouvelle légitimité, Chirac a donc choisi le référendum, comme le lui demandaient François Hollande et Marie-Georges Buffet. L'objectif était de se faire plébisciter, de recueillir - comme au second tour des présidentielles de 2002 - une large majorité derrière lui.

UN RÉFÉRENDUM POUR DIVISER LES RANGS OUVRIERS.

Chirac escomptait que, outre l'UMP et l'UDF, le Parti socialiste appellerait à voter « oui » comme il l'avait fait en 1992 pour le traité de Maastricht. Quant au « non » du PCF, qui se prononçait ainsi depuis mars 2004, ce n'était pas une menace. Au contraire : un désaccord du PS et du PCF sur cette question décisive était le moyen d'affirmer qu'il n'y avait pas d'alternative possible à Chirac, qu'il n'y avait pas de gouvernement PS-PCF possible. C'est ce qu'explique MG.Buffet depuis mars 2004 (Rappelons que le PCF soutenait encore ce projet de traité en décembre 2003. Et qu'il a opté pour le « non » en mars 2004... La LCR puis LO se sont ensuite ralliés à la position du PCF).

ÉTÉ 2004 : UNE RÉSISTANCE IMPRÉVUE.

Mais c'est une résistance imprévue qui s'est développée au sein du PS, une opposition à un « oui » aux côtés de Chirac. Au vu de cette opposition, Fabius a alors considéré, pour ses propres besoins politiques, qu'il devait se prononcer en faveur du « non ». La direction du PS ayant décidé d'un référendum interne sur cette question le premier décembre, le « non » risquait dès lors de l'emporter. Contre cette « menace », tous les médias furent mobilisés. Et, à l'inverse de ce qu'espéraient nombre de militants du PS, tout fut fait pour qu'aucun syndicat ne se prononce pour le « non » avant le premier décembre. Bernard Thibault et Maryse Dumas répétèrent que la discussion dans la CGT prendrait de nombreux mois et Aschieri déclara que ce serait de « *la folie* » que la FSU se prononce tout de suite. Dans les instances nationales de la FSU, fin septembre, seule une partie des élus du courant front Unique exigea que la FSU se prononce immédiatement contre le traité constitutionnel, contre Chirac et son référendum, et appelle à voter « non » si le référendum était maintenu. Tous les autres courants, ceux liés au PCF et à la LCR en tête, décidèrent que la FSU ne devait pas prendre position avant décembre. Ainsi les bureaucraties syndicales aidèrent Hollande en retirant tout point d'appui aux partisans du « non » dans le PS. La victoire du « oui » dans le PS le premier décembre fut un succès pour Chirac. Celui-ci pouvait donc accélérer son offensive, en particulier contre l'école publique.

Du fait de la position du PS en faveur du traité constitutionnel, le Front unique pour le « non » n'était alors plus possible, au moins pour un temps. Désormais, c'était dans le combat contre l'offensive gouvernementale, contre le projet de loi Fillon de destruction de l'enseignement public, que devait et pouvait se réaliser le front unique. Et l'aspiration au combat sur ce terrain s'est exprimée dès les manifestations du 7 décembre.

JANVIER-MARS 2005 : LA VOLONTÉ D'EN FINIR AVEC CETTE POLITIQUE AVEC CE GOUVERNEMENT.

De janvier à mars 2005, par d'importantes grèves et manifestations, les travailleurs et la jeunesse ont affirmé leur volonté d'en finir avec la politique du gouvernement Chirac. Le 20 janvier, par centaines de milliers, les enseignants ont exigé le retrait du projet de loi Fillon. Le 5 février, par centaines de milliers, les travailleurs avec les confédérations ouvrières ont manifesté contre la politique de ce gouvernement. Le 10 mars, les manifestants étaient

plus d'un million. Et début février, une puissante mobilisation, spontanée, des lycéens s'est développée pour le retrait du projet Fillon. Comme ils l'avaient fait en 2003, les dirigeants syndicaux ont volé au secours de Chirac en sabotant les possibilités d'une grève générale de l'Éducation nationale, demandant une « *autre loi d'orientation* » et de nouvelles négociations, refusant d'appeler à une manifestation centrale à l'Assemblée Nationale avant les vacances scolaires de février, permettant ainsi au gouvernement de faire voter le projet Fillon à l'Assemblée le 2 mars.

Néanmoins, la mobilisation des lycéens ne cessa pas avec les vacances. Ainsi manifestèrent-ils le 15 février (mais, à Paris, ils furent agressés par des groupes organisés, puis un service d'ordre syndical les empêcha d'aller à l'Assemblée nationale); Le 8 mars, ils furent plus de 165 000 lycéens à manifester. Mais seuls. Les responsables du SNES et de la FSU refusèrent d'appeler à la grève et à la manifestation ce jour-là, ce qui ouvrait la voie à une opération voulue par le gouvernement : l'intervention de groupes de « cogneurs » contre les lycéens, conduisant à la dislocation de la manifestation parisienne à mi-parcours. De nouveau le 15 mars, alors que le Sénat commençait de discuter du projet Fillon, les lycéens manifestèrent seuls ; la mobilisation ne pouvait que refluer tandis que les responsables des syndicats d'enseignants appelaient à des manifestations dites « nationales »... le 2 avril, une fois la loi définitivement votée !

Simultanément, la volonté de mettre en échec le référendum de Chirac, nourrie par la mobilisation des travailleurs et de la jeunesse, s'est réaffirmée. Le 3 mars, B.Thibaut et M.Dumas ont été brutalement désavoués par le Conseil Confédéral National (CCN) de la CGT: contre leur volonté, le CCN a appelé à rejeter le traité constitutionnel ; le conseil national de la FSU s'est prononcé explicitement pour le vote « non », ceci à la majorité absolue (mais il faut 70% des voix pour ratifier une telle décision); de même le syndicat étudiant UNEF. Ces positions, de même que les grèves et manifestations, ont conforté les militants du Parti socialiste qui cherchent à résister à la politique conduite par Hollande, refusent le vote « oui » au référendum et la soumission du PS à Chirac. Nombre de militants du PS mènent ouvertement campagne pour le « non ». Mais pour que le « non » soit victorieux et qu'une défaite soit infligée à Chirac, il est nécessaire que le front unique soit réalisé contre Chirac et contre le traité constitutionnel.

UN TRAITÉ RÉACTIONNAIRE.

L'Union européenne est une alliance d'États nationaux distincts, d'États capitalistes rivaux dirigés par des gouvernements bourgeois, et non l'embryon d'une fédération. Comme les autres traités qui fondent l'Union européenne, ce traité constitutionnel est conçu au profit des monopoles et des principaux États impérialistes : Allemagne, France et Grande-Bretagne notamment. C'est un traité au service du capitalisme dans son combat contre les travailleurs et la population laborieuse. S'agit-il de demander – comme la fait, par exemple le PCF – un « autre traité », c'est à dire un meilleur traité constitutionnel au service des États capitalistes ? En aucun cas : les travailleurs n'ont pas plus à gagner à défendre une Europe des États capitalistes qu'à défendre leur propre bourgeoisie et son État national. Il n'y a d'issue pour les travailleurs et la jeunesse que dans la perspective du socialisme : celle des États-unis socialistes d'Europe, ce qui passe par le combat contre son propre gouvernement dans son propre pays, pour en finir avec la capitalisme, pour la prise du pouvoir par la classe ouvrière. C'est en ce sens qu'il convient d'appeler à voter « non » au traité constitutionnel et de combattre pour que le Front unique soit réalisé pour un tel « non ».

Mais FO ni la FSU n'appellent à voter « non » et le PS appelle à voter « oui » ? Alors il convient de mener combat, en particulier dans ces organisations, mais aussi dans toutes les organisations ouvrières : pour que FO et la FSU appellent à voter « non » au référendum, et pour que la direction du PS reconsidère sa position, au vu en particulier du rejet croissant par les travailleurs de Chirac, de son gouvernement, des traités européens anti-ouvriers.

FRONT UNIQUE POUR LE « NON » À CHIRAC ET À SON GOUVERNEMENT.

Le combat contre le traité constitutionnel est inséparable du combat contre la politique du gouvernement Chirac, du combat pour en finir avec Chirac et son gouvernement. Or aucune organisation ouvrière, parti ou syndicat – y compris celles qui se prononcent pour le « non » au traité constitutionnel – n'appelle à un tel double « non » pour en finir avec Chirac sans attendre 2007. C'est en ce sens qu'il faut agir : combattre pour imposer que chaque organisation se prononce pour le double « non » afin que se réalise le Front unique contre Chirac et le traité constitutionnel. Ce serait là un point d'appui décisif pour briser la politique réactionnaire de ce gouvernement, en finir avec ce gouvernement, imposer l'abrogation de la loi Fillon et de toutes les lois réactionnaires imposées aux travailleurs ; se prononcer pour en finir immédiatement avec Chirac implique d'affirmer qu'il existe une alternative immédiate, celle d'un gouvernement des seuls PS et PCF. Bien évidemment, seul un parti révolutionnaire construit pourra permettre à la classe ouvrière d'en finir avec le capitalisme. Mais sur cette voie, affirmer l'alternative d'un gouvernement de ces partis, d'un gouvernement sans représentants des partis bourgeois, est un moyen de rassembler tous les travailleurs qui veulent en finir immédiatement avec le gouvernement Chirac. Une telle alternative s'oppose à ceux qui cherchent à instaurer tantôt la division entre PS et PCF, tantôt l'alliance de ces partis avec des forces bourgeoises.

20 mars 2005